

DESINET ad us. vet.

Lingette désinfectante pour animaux
Chlorure de benzalkonium, Alcool isopropylique

Notice d'emballage

1. Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :
Dr. E. Graeub AG, Rehhagstrasse 83, 3018 Berne

2. Dénomination du médicament vétérinaire

Desinet ad us. vet., lingette désinfectante pour animaux

3. Substances actives et autres composants

Une lingette contient 3 ml de solution.

1ml de solution contient :

Substances actives :

Chlorure de benzalkonium	0.5 mg
Alcool isopropylique	0.6 ml

Excipients :

Eau purifiée

4. Indications

Lingette désinfectante pour animaux pour le nettoyage et la désinfection des trayons

5. Contre-indications

Aucune

6. Effets indésirables

Aucun

Si vous constatez des effets secondaires ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. Espèces cibles

Tous les animaux

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Ouvrir la pochette en PVDC et frictionner la zone ou l'appareil à désinfecter avec la lingette désinfectante. Utiliser une lingette désinfectante pour une seule application.

9. Conseils pour une administration correcte

Ne pas combiner avec du savon, ou bien rincer avant l'application, car les savons, comme tous les tensioactifs cationiques, agissent comme antagonistes des ammoniums quaternaires.

Le chlorure de benzalkonium est un ammonium quaternaire possédant un large spectre d'action contre les germes Gram positif et Gram négatif. Grâce à l'adjonction d'alcool isopropylique, l'effet désinfectant du chlorure de benzalkonium est fortement augmenté. L'alcool isopropylique possède le même spectre d'action biologique que l'éthanol, pour un effet deux fois plus puissant. Tout comme l'éthanol, il agit par destruction irréversible des microorganismes en dénaturant les protéines.

10. Temps d'attente

Aucun

11. Conditions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants. À conserver en dessous de 25°C. Ne pas congeler. Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention EXP.

12. Mises en garde particulières

Eviter tout contact avec les yeux !

13. Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments, le cas échéant

Non nécessaire

14. Date de la dernière notice approuvée

04.11.2020

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15. Informations supplémentaires

Présentations approuvées : 100 pièces

Catégorie de remise E : en vente libre sans conseil spécialisé

Swissmedic 36'027

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.